Édition N°2

INFOS.COM

Janv.- Avr. 2021

UN PRINTEMPS EN ARGENTONNAY

Ravis de vous retrouver pour ce second numéro, en ce printemps 2021. L'hiver aura été marqué pour tous par ce qu'on pourrait appeler « la vie avec la pandémie », qui, si elle reste compliquée et peu enthousiasmante, n'a pas empêché les actions de toutes sortes au sein de la commune. En espérant vivement « la vie d'après la pandémie », la municipalité a souhaité renouveler son soutien aux associations, aux écoles, entreprises et producteurs d'Argentonnay.

Les actions du CCAS ont été plus que jamais nécessaires (distribution de denrées alimentaires et aide sociale, colis de produits locaux offerts à nos aînés pour Pâques).

Parmi les actions réalisées, citons la sécurisation de la sortie du bourg d' Argenton les vallées en direction de Bressuire, avec un passage à 30km/h, sécurisation routière également à la Chapelle-Gaudin et à Moutiers, à proximité des écoles. L'éclairage d'un arrêt de bus et des zébras sont prévus en juin 2021 aux abords de l'arrêt de bus du Breuil.

Des travaux de revitalisation des centres bourgs (financements Région et État) sont en cours ou réalisés avec par exemple la démolition d'une maison d'habitation près de l'église d' Argenton les Vallées en vue d'une réflexion sur l'urbanisme des centres villes (création d'espaces verts, rénovation, ouverture de perspectives dans l'architecture…) ; l'entretien régulier des bourgs et des bâtiments et espaces communaux (cimetières, réfection des salles des fêtes d'Ulcot, du Breuil Sous Argenton, nettoyage des murs de la salle de Sanzay, balayage des rues...) reste une de nos priorités, ainsi que l'embellissement des espaces verts, le fleurissement du rond point, et des parcs, vitrines de nos communes, les aires de jeux comme à Moutiers, après Sanzay, et La Coudre…

Des projets sont également en cours de concrétisation, à l'instar de la réfection de la salle polyvalente d'Argenton les Vallées, et de la base de Plein Air, dont les travaux sont prévus en septembre 2021 pour ne pas gêner la saison estivale de l'association de Kayak et découverte de la rivière, Détours dans l'eau.

Les « 1000 chantiers » ont été d'ores et déjà listés. Ainsi sont actés la rénovation du toit du lavoir dans les bas d'Argenton, la protection du parc de la salle des fêtes de La Chapelle-Gaudin avec portail et palissade, et le SAS de la salle des fêtes de Boësse.

Citons un autre chantier conséquent qui se poursuit encore actuellement, celui de la coupe des arbres morts autour du lac d'Hautibus.

Enfin, concernant le volet environnemental et touristique qui nous tient particulièrement à coeur, une réflexion est en cours avec l'agglo 2B, sur la création d'une piste cyclable, et de randonnées balisées, et avec l'association locale de chasse ACCA, afin de valoriser l'espace du coteau Bonnin, en implantant un rucher, et en entretenant les essences végétales présentes.

Ajoutons pour terminer, l'idée d'un terrain multisports, près de la salle omnisports, avec piste de course, piste de draisienne et court de tennis, en discussion, et votée au budget.

Espérons que pourront se maintenir toutes les manifestations estivales, le marché des producteurs, les ballades animées, et toutes les autres, privées ou publiques, qui font la fierté de notre territoire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

AGENTS

ADMINISTRATIF

HÉRAULT Christelle

Directrice générale
des Services

CORNUAULT Aurélie

France Services et
communication

GUILLET Claire

Ressources
Humaines

MARTIN Stéphanie

Accueil de la mairie

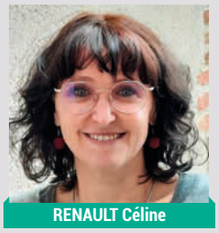

RENAULT Céline

Urbanisme

VIOLLEAU Bernadette

Cimetière
Elections

SERVICES TECHNIQUES

LELIARD Thierry

Responsable des
services techniques

AUDEBAUD Julien

Voirie

AUDOUIN Alain

Espaces verts

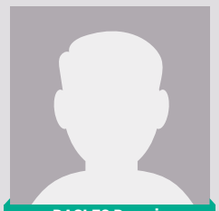

BACLES Romain

Espaces verts

BERTHELOT Laurent

Voirie

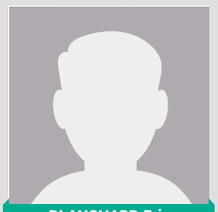

BLANCHARD Eric

Espaces verts

CHABROUX Sylvain

Espaces verts

DESFONTAINE Nicolas

Espaces verts

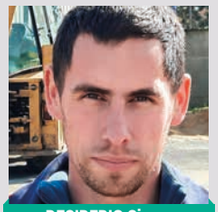

DESIDERIO Simon

Voirie

GOURICHON Denis

Bâtiments

MILLASSEAU Michel

Bâtiments
(sous contrat)

PERDRIAUX Arnaud

Bâtiments

PRUNIER Chloé

Espaces verts

AGENTS TECHNIQUES

AGENTS ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ 2021 :

BENNETEAU Isabelle

Agent polyvalent

BOUTIN Sophie

Agent polyvalent
de restauration

ROUCHOU Mireille

Agent polyvalent
de restauration

TILLY Christine

ATSEM

GONNORD Kelly

Agent d'entretien
des locaux

MUSSET Héloïse

ATSEM
(sous contrat)

GOUPIL Claudine

Agent polyvalent
nettoyage des locaux

AGENTS ÉCOLE MOUTIERS - LA CHAPELLE 2021 :

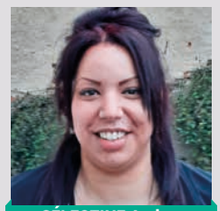

CÉLESTINE Audrey

Agent d'animation

COINDRE Françoise

ATSEM

LAVAUD Nathalie

Agent polyvalent
de restauration et
d'entretien des locaux

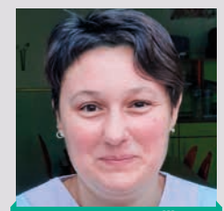

MARTINEAU Emilie

Agent polyvalent
de restauration

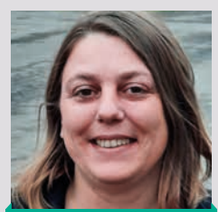

PAJOT Ludivine

Agent polyvalent
(sous contrat)

TAVARD Marie Line

Agent polyvalent
de restauration et
d'entretien des locaux

DEUX AGENTS AU COEUR DE NOS SERVICES

CHLOÉ PRUNIER, AGENT DES ESPACES VERTS

Comment êtes-vous devenue agent des espaces verts ?

Après mon bac, j'ai fait un BTS Tourisme puis travaillé quelques temps dans ce secteur mais il y avait un grand écart entre la théorie et la pratique alors j'ai changé de domaine, j'ai été un temps factrice, un temps agent d'élevage. J'ai finalement fait un bilan de compétences et il en est sorti très clairement que j'aimais le travail en plein air, au contact des plantes. Je me suis donc engagée dans une formation en horticulture et obtenu un « BP Paysager » au lycée du Fresnes à Angers.Après un remplacement à Airvault, j'ai été recrutée comme stagiaire à Argentonnay puis titularisée en 2021.

Quelles sont vos « missions » à Argentonnay ?

Je m'occupe de tout est ce qui est lié à l'entretien des espaces verts, au fleurissement. Par exemple, ce jour, j'ai ce matin avec mon collègue travaillé à remettre des copeaux à l'école du chat perché puis l'après-midi fait du débroussaillage à Moutiers.

Fin mai, je ferai surtout de la plantation de fleurs en jardinières et en massifs. Cet été, il y aura aussi la nécessité d'arroser.

Je travaille aussi à terminer l'engazonnement avec de la fétuque des cimetières qui deviennent de plus en plus « verts » : c'est une satisfaction de voir cette évolution .

Quelles compétences doit-on avoir ?

Aimer le contact avec la nature et être dehors, savoir s'adapter au changement de temps, de saison, de terrain, de matériel, savoir s'adapter également aux gens et apprécier le travail en équipe. Il faut être polyvalent et avoir des connaissances pratiques (ex : démonter une tête de débroussailleuse!) mais aussi théoriques (savoir reconnaître les plantes). Il faut donc également un sens de l'observation .

Qu'est ce qui vous plaît dans ce métier ?

J'aime cette notion de services publics, travailler pour une ville et être en contact avec les gens. J'entretiens les espaces verts et je vois des gens contents de mon travail ; certains viennent me voir et me le disent et cela me fait toujours vraiment plaisir. On apprend aussi à connaître les gens et les espaces des huit villages. Notre « terrain » de travail est très vaste.

J'adore être dehors même si parfois les conditions météos peuvent être un peu compliquées. Je préfère à la partie mécanique, tout ce qui est le travail sur le fleurissement, les tests de fleurs, changer les espèces, les couleurs des fleurs, voir ce que cela donne avec le temps.

CÉLINE RENAULT, SERVICE URBANISME

Comment êtes-vous arrivée à la mairie d'Argentonnay ?

J'ai commencé ma carrière professionnelle dans le Privé après une Licence de Géographie. J'occupais un poste d'éducatrice scolaire auprès d'enfants sourds à Angers. J'ai parallèlement entrepris des études afin d'obtenir mon diplôme d'Interprète en Langue des Signes Française / Français en alternance à Paris.

Quelques années plus tard, pour des raisons personnelles et familiales, j'ai changé de projet professionnel. J'ai intégré la fonction publique territorial en juin 2009 à la mairie de Massais (VAL EN VIGNES) à mi-temps. Les années suivantes, j'ai complété mon temps de travail en effectuant des missions pour le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, notamment à la mairie de Moutiers-sous-Argenton. En 2015, j'ai également assuré le secrétariat du SIVU RPI de l'école de Moutiers/La Chapelle. Avec la création de la Commune nouvelle d'ARGENTONNAY en janvier 2016, mon contrat intérim s'est prolongé jusqu'à ma mutation en mars 2017 au service Urbanisme.

Quelles sont vos « missions » à Argentonnay ?

J'occupe un poste d'agent en charge de l'urbanisme au service de 6 communes déléguées.

Ma principale fonction tourne autour des dossiers de demande d'urbanisme. Mon travail consiste à renseigner et accompagner les pétitionnaires dans leur dossier d'autorisation du droit du sol (demande de Certificat d'Urbanisme, de Déclaration Préalable, de Permis de Construire, de Permis de Démolir…). Lorsqu'une demande est déposée en mairie, je procède à son enregistrement, à sa saisi sur le logiciel d'instruction et à sa transmission au service instructeur des autorisations du droit du sol. Toutes les demandes déposées en mairie sont instruites par l'Agglomération du bocage bressuirais. Je participe également à la consultation de certains services tels que l'Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine des Deux-Sèvres (Architecte des Bâtiments de France) et la Direction Départementale du Territoire. Ensuite, j'assure le suivi des dossiers : transmissions des courriers au demandeur, enregistrement des pièces en cours d'instruction… Lorsque la décision est émise, je suis chargée de la transmettre au pétitionnaire et au contrôle de légalité (Préfecture).

> Dès lors que vous envisagez des travaux, il est important de vous renseigner en mairie. Il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous au **05 49 65 70 20** et à me contacter par mail : **urbanisme@argentonnay.fr**

J'assure le volet « administratif » de la Commission Communale de Sécurité dans les établissements recevant du public ERP (convocation, rédaction des arrêtés…). La Commission a pour rôle la surveillance des ERP en matière de sécurité incendie, de risque de panique et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Je travaille également en relation avec les services de l'Agglomération du bocage bressuirais dans divers domaines comme l'aménagement du territoire (Petites Villes de demain, Revitalisation du Centre Bourg), l'environnement, l'habitat ou encore l'économie. Certaines compétences sont du ressort de l'Agglomération du bocage bressuirais, mon rôle est d'orienter les administrés vers le bon service.

Mon poste est très varié et concentre une multitude de tâches dans des domaines très diversifiés.

Quelles compétences doit-on avoir ?

Mon poste est directement en lien avec le public, il faut donc être à l'écoute des administrés. Il faut être pédagogue et savoir vulgariser afin de transmettre les informations le plus simplement possible.

La multitude de tâches, le respect des procédures et des délais nécessitent d'être rigoureuse. Il faut également un bon esprit de synthèse et des qualités rédactionnelles.

Au-delà des compétences, la discrétion et le secret professionnel sont des piliers de notre statut de fonctionnaire.

Qu'est ce qui vous plaît dans ce poste ?

Ce qui me plaît au quotidien, c'est renseigner et orienter les administrés afin que leurs projets aboutissent, c'est la diversité des tâches et la variété des domaines d'intervention…

J'apprécie également le travail en équipe : la collaboration avec le service instructeur de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Merci à toutes les deux d'avoir pris le temps de répondre à nos questions !

Découvrez deux nouveaux profils au prochain numéro !

ACTIONS COMMUNALES

ET SI ON PARLAIT DU BUDGET ?

Après un budget 2020 de transition, nous avons élaboré un budget 2021 auquel nous voulons donner une impulsion assez forte en termes d'investissements, pour commencer à répondre aux engagements que nous avons pris durant la campagne électorale.

Tout d'abord, il va permettre de terminer les actions déjà engagées (rénovation de la Base de loisirs, enfouissement des réseaux...).

Nous avons engagé sur ce budget la rénovation de la salle des fêtes d'Argenton les Vallées, des travaux de voirie : entretien de nos rues, trottoirs et autres voies communales, nous allons également engager la mise en place d'un module « multi sports » et la construction d'un terrain de tennis sur le site du pôle sportif.

Nous avons répondu au programme « 1000 chantiers » proposé par le Département, 4 projets ont été retenus dont la rénovation de la toiture du lavoir d'Argenton les Vallées. Nous allons également entreprendre une action autour de la défense incendie notamment dans les zones rurales, en installant lorsque cela est possible des poteaux incendie.

Concernant le budget de fonctionnement, qui lui regroupe toutes les dépenses liées au quotidien, (charge de personnel, entretien de bâtiments, de voiries...), nous allons nous attacher à ce qu'il soit maîtrisé au plus juste tout en maintenant la qualité du service rendu. Cette période compliquée que nous connaissons depuis plus d'une année a bien sur eu une incidence sur le dernier budget, mais sans toutefois être trop préjudiciable.

Plus globalement la situation financière de la commune est saine avec un endettement maîtrisé que nous allons nous attacher à maintenir autour du taux actuel (10,25%), ce taux se situant dans la moyenne nationale. Nous pourrons cependant engager durant ce mandat les projets que nous pensons importants pour améliorer la qualité de notre environnement et ainsi répondre aux attentes des Argentonnaysiens dans chacune de nos communes.

Les graphiques ci-dessous vous donnent le montant des deux budgets (fonctionnement et investissement) et la répartition en % des dépenses et recettes.

Prévisions Recettes de Fonctionnement 2021 - 2 800 732,50€

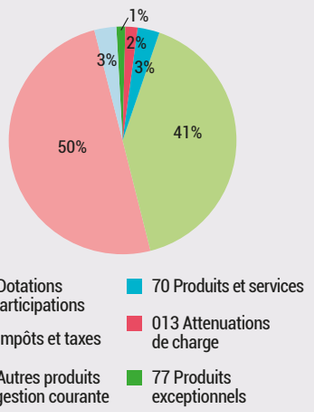

Prévisions Dépenses de Fonctionnement 2021 - 2 800 732,50€

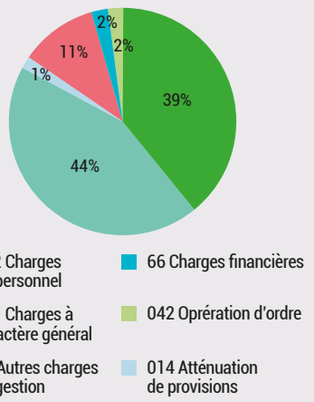

Prévisions Recettes d'Investissement 2021 - 2 090 436,42€

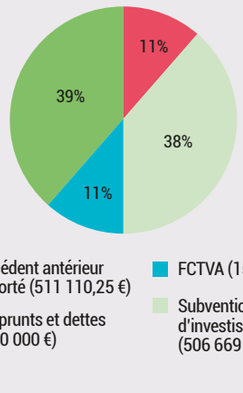

Prévisions Dépenses d'Investissement 2021 - 2 090 436,42€

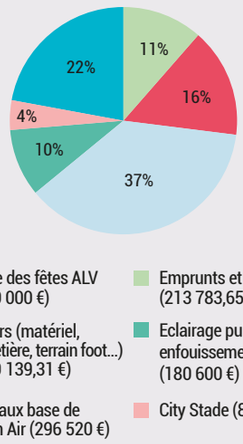

REVITALISATION SUR ARGENTONNAY

La Revitalisation des Centres Bourgs sur la commune d'Argentonnay est un vaste projet de longue haleine.

Le but principal est de dynamiser nos villages, d'être attractif, de valoriser notre qualité de vie mais aussi de faire venir de nouveaux habitants afin de dynamiser nos centres bourgs. Il faut donner envie en proposant quand cela est possible ce que tout le monde recherche actuellement à savoir une maison d'habitation tout confort assez grande en fonction de la composition de la famille avec petit jardin d'agrément et si possible, avec garage.

C'est un projet ambitieux car il faut tenir compte des anciennes façades et des différentes pièces à redistribuer dans les anciennes maisons à restaurer complètement.

Il fallait bien commencer sur un centre bourg et nous avons entamé un projet de revitalisation du centre d'Argenton- les -Vallées en ciblant prioritairement la partie centrale la plus dégradée et à l'abandon, c'est -à -dire l'îlot de maisons situé entre la rue du Prieuré et la rue du Jeu de Paume.

Une ouverture traversante entre les 2 rues.

Actuellement, vous avez pu constater que, rue du Prieuré, les travaux de démolition de deux maisons rachetées pour un euro symbolique sont terminés. La « première pierre » de la réhabilitation du centre-ville d'Argenton-Les -Vallées.

La commune entame ainsi une réflexion de travail avec l' AGGLO2b, la région Nouvelle Aquitaine et l'état dans le cadre des projets « AMI » et « Petite ville de demain » avec pour objectifs de réhabiliter et d'embellir cet espace de vie au coeur d'Argentonnay (création d'espaces verts,rénovation, ouverture de perspective dans l'architecture du centre...).

De beaux projets qui vont se mettre en place et valoriser ainsi notre patrimoine bâti et notre qualité de vie.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Entretien des salles des fêtes d'Ulcot, du Breuil et de Sanzay

Des travaux de peinture ont été réalisés dans la salle des fêtes et la mairie d'Ulcot mais aussi dans la salle des fêtes du Breuil Sous Argenton. Vivement que l'on puisse dans un avenir meilleur en profiter !

Le nettoyage des façades est quant à lui en cours, comme par exemple à la salle des fêtes de Sanzay.

Salle des fêtes de Sanzay

Salle des fêtes du Breuil Sous Argenton

Salle de réception Argenton-Les-Vallées

La salle des fêtes d'Argenton comme vous le savez est en très mauvais état et fermée au public. Le cabinet d'architecte choisi a proposé des plans de réhabilitation de celle-ci.

Le dossier suit son cours.

Salle des fêtes d'Ulcot

INVENTAIRE ET NETTOYAGE

Opération nettoyage de printemps dans les différentes communes :

Une campagne de fauchage, de balayage et l'annuel entretien du réseau (enrobés à froid) de la voirie sur les huit communes ont été entrepris, ainsi que le vide grenier de l'ancienne salle des fêtes où étaient encore stockés les livres et objets de l'ancienne école à La Coudre (l'association de 3A ayant pu récupérer les pièces les plus intéressantes et anciennes qui iront rejoindre la collection de vieux objets, collection que l'on pourra admirer lors de manifestations).

Les livres et jeux en bon état sont désormais à la disposition des enfants à la mairie de La Coudre, ceux plus abîmés ayant été offerts à l'association « Les amis du lac » qui les collecte au poids et reverse l'argent pour des actions en faveur de nos anciens.

Notons également le grand nettoyage des ferrailles et vieux matériels entreposés au fil du temps sur le terrain des services techniques, l'état des lieux et la vente des outils et engins non utilisés par les services techniques… une gestion fastidieuse mais nécessaire...

ESPACES VERTS

La commission « espaces verts » actuellement travaille sur divers projets :

- **L'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes de la Chapelle Gaudin** se poursuit. Dans le cadre des « mille chantiers », le grillage qui clôturera le site ainsi que le portail et les portillons seront posés par l'entreprise Piloteau avant l'été. La pelouse, les espaces fleuris et l'éclairage seront quant à eux installés à l'automne.
- Nous travaillons actuellement avec le président de la FDC au **projet du verger de la biodiversité** sur le site que l'on appelle traditionnellement « verger Bonnin » au Breuil Sous Argenton. Une convention va être signée. Nous souhaitons valoriser la parcelle du verger "Bonnin" et en faire une vitrine de la biodiversité .

Plusieurs objectifs sont actuellement visés : il s'agit de valoriser ce très beau site naturel au cœur d'Argentonnay et qui propose aux promeneurs une vue assez exceptionnelle sur la rivière de l'Argenton, la vallée et la partie la plus médiévale du vieux Argenton-Château et sur le village escarpé du Breuil Sous Argenton.

Cet espace serait structuré ainsi :

- Sur la plaine, un pôle « faune et ruches » avec jachère fleurie.
- Dans le verger, un verger de conservation contenant des variétés anciennes de pommes.
- Au niveau des berges, conservation et entretien de la zone humide avec frayère déjà existante (agglo2b, Natura 2000).
- Sur les coteaux, un pôle faune et flore.
- En haut du verger, un espace sur le paysage et l'histoire du lieu.
- Un sentier pédagogique et ludique à destination des scolaires et de tout un chacun est également en projet.

Ce lieu se veut un lieu public, un espace commun de sensibilisation aux espaces naturels et au respect de l'environnement.

- Nous commençons à discuter de **l'embellissement du parc André Moine** à Argenton les Vallées. La commission y travaille. Une canisette va être construite pour que nos amis les chiens puissent la fréquenter et ainsi laisser le parc propre aux promeneurs, à proximité de la Mairie principale.

- Cet automne, les services techniques ont planté 3800 bulbes de tulipes et narcisses, **place du 4 août** et sur le rond point à Argenton. Au printemps, les fleurs sont là pour le plaisir des passants.
- Nous poursuivons le projet mis en place par l'ancienne municipalité à savoir le f**leurissement** des pieds de murs et des treillis, ces derniers sont fournis par la municipalité. Les agents de la commune poseront les treillis, après autorisation des habitants, la convention a été votée dernièrement au conseil municipal.

SÉCURISATION

Sécurisation de l'école de La Chapelle- Gaudin.

La zone à 30km/h sera étendue prochainement pour intégrer l'école primaire. Une nouvelle signalétique sera installée pour signaler une sortie d'école et des rétrécissements de la chaussée sont prévus dans cette zone pour limiter la vitesse.

Sécurisation d'un arrêt de bus au Breuil Sous Argenton

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique et téléphonique route de Thouars ont débuté en 2020. La dangerosité de ce tronçon qui est emprunté par 5000 à 10 000 véhicules par jour a nécessité la réalisation des travaux d'éclairage, travaux débutés afin de sécuriser le passage de la vingtaine d'enfants qui traverse ce tronçon quotidiennement.

D'autres travaux tels que le marquage seront réalisés en juin.

Rappel au code de la route

Nous nous permettons de rappeler que les conducteurs de véhicules ne doivent en aucun cas dépasser un bus à l'arrêt. Il faut absolument raison garder et attendre que le car parte ; les enfants, population particulièrement vulnérable aux dangers routiers descendent du bus et peuvent traverser sans être très visibles.

SPORT

Pratiques sportives

Les beaux jours arrivent, nous sommes tous conscients que la pandémie rend la pratique sportive difficile mais nous espérons que très rapidement la dynamique associative va reprendre son cours.

Les équipements ouverts comme les stades peuvent accueillir tout public, sans contact et sans limitation de durée entre 6h et 19h dans le respect des protocoles sanitaires.

Depuis le 3 mai, dans les écoles, collèges et MFR, les élèves peuvent utiliser les salles omnisports dans le respect des prescriptions renforcées (limitation des brassages, lavage des mains, gestes barrières). Les vestiaires, eux, restent fermés.

La piscine d'Argentonnay

Les membres de la commission «Sport et Espaces Aquatiques» de l'Agglo 2B dont certains sont conseillers municipaux, participent en visio aux différentes réunions. A l'heure actuelle, nous sommes dans l'impossibilité de donner une date d'ouverture de la piscine pour Argentonnay avant juillet.

Cependant et en attendant de pouvoir profiter des joies aquatiques, les agents des centres aquatiques ont repeint l'intérieur du bâtiment. La lasure de l'extérieur du bâtiment, de l'abri de surveillance ainsi que l'ancien snack est en cours. Le bassin sera également repeint. La partie «douche» a été ré-faïencée et les colonnes de douche changées. Des casiers individuels sont en cours d'installation entre les douches et les cabines individuelles.

Un nouveau système de traitement de l'eau va être installé, les pompes de relevage vont être aussi remplacées.

Les grillages donnant sur les coteaux vont être remplacés par des clôtures rigides. La sécurisation des toboggans est revue ainsi qu'une nouvelle ligne téléphonique numérique avec internet.

Ils ont aussi installé un système de contrôle d'accès avec tripode et une caisse permettant d'obtenir des statistiques fiables, de contrôler les entrées par catégorie de Publics, d'entrer à l'aide de carte où de badge et donc d'harmoniser le fonctionnement des accès sur tout le territoire. Ainsi avec votre carte d'abonnement, vous pourrez rentrer dans n'importe quel centre aquatique de l'Agglo.

Ainsi, tout sera prêt pour vous accueillir dans les meilleurs conditions.

Projet de parc omnisports

La municipalité réfléchit également à de nouveaux projets.

En premier lieu, le terrain multisports. C'est un espace multi fonctionnel sur lequel plusieurs sports peuvent être pratiqués. Nombre de municipalités rurales de taille moyenne en possède déjà un. Nous avons visité celui de la Chapelle Saint Laurent, en acier et plastique recyclé, il semble donner toute satisfaction aux utilisateurs.

Pour les jeunes argentonnaysiens et les scolaires (700 jeunes scolarisés sur le territoire), il était urgent de construire un lieu sportif qui réponde à leurs attentes, et à celles des éducateurs sportifs, des centres de loisirs, du milieu scolaire ou associatif : Foot, Basket, Handball, Volley, Badminton, Tennis, piste de course, sont un échantillon des disciplines que l'on pourra pratiquer. Il s'agit de diversifier l'offre sportive pour les scolaires, les associations sportives et le loisir.

Ce lieu sera un lieu d'échange, un espace de mixité et de proximité où tous pourront passer du temps ensemble, un espace ouvert à tous.

Nous allons en profiter pour construire également un court de tennis, il répond à une demande du club Nueilaubargenton et de la population argentonnaise.

Nous espérons maintenant pouvoir concrétiser ces deux projets rapidement en sélectionnant un des trois prestataires que nous avons sollicités pour ensuite engager les dossiers de subventions.

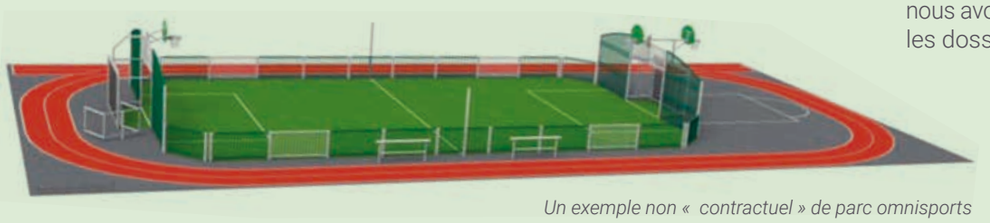

Un exemple non « contractuel » de parc omnisports

LA COMMUNICATION

La communication se veut de proximité et apportant des informations utiles et de terrain. Elle a structuré son action autour d'un petit journal informatif « l'Infos.com » qui est moins conséquent qu'un bulletin municipal mais qui a une publication plus rapprochée dans le temps (sortie tous les quatre mois). Il se veut un panorama des actions municipales, des directives et orientations choisies par la commune. Les informations se veulent régulières et accessibles à travers une synthèse faite dans des domaines tels que l'urbanisme, l'économie, la vie sportive, éducative, associative... Les sources provenant à la fois des élus mais aussi des agents de mairie, associations, usagers et différents acteurs qui construisent la vie d'Argentonnay.

La communication travaille également sur des supports numériques (site internet) mais aussi sur son réseau social « Facebook » qui s'est révélé pratique par ces temps de distanciation sociale et qu'elle a restructuré en valorisant les informations de la semaine et en créant des rubriques « *Sur le terrain* », « *Vie associative* », « *Services techniques* », « *Commerces de proximité* »,« *Histoire d'Argentonnay* » et « *Belles photos d'Argentonnay* ». Enfin, souhaitant proposer une action interractive, la communication a lancé le concours ***« Un hiver en Argentonnay »*** désirant créer un échange avec les argentonnaysiens autour de notre beau territoire.

Remercions au passage le jeune contributeur pour son dessin, vue des bas d'Argenton, qui sert d'illustration à notre page de garde, et bien sûr, tous les participants et lauréats du concours photos : « Un hiver en Argentonnay », pour leurs œuvres, qui prouvent s'il en était besoin combien notre commune possède d'atouts et de trésors à découvrir.

CULTURE, ANIMATIONS & ASSOCIATIONS

La pandémie ne nous empêche pas de faire des projets et la commission prépare la 17ème édition du Marché des Producteurs de Pays qui aura lieu le vendredi 6 Août 2021 sur la place Philippe de Commynes.

Ce marché de Producteurs de Pays qui privilégie le contact direct avec le consommateur.

Un marché unique et authentique, un marché 100% producteurs en direct de nos terroirs.

Des tables et des bancs seront mis à votre disposition afin que vous consommiez sur place les produits du marché. N'oubliez pas d'emporter vos couverts non jetables.

Un MPP n'est pas réussi sans une ambiance musicale qui l'accompagne. Cette année, « les Echos du Lac » ouvriront le marché pour votre plus grand plaisir, puis à partir de 20h30, la Banda Fiesta « Les Couak'onjoue » de Nueil les Aubiers embarqueront le public dans une ambiance festive. Les flûtes, les clarinettes, les saxos, les trompettes, les trombones, etc..résonneront dans toute la cité. Leur but : jouer et faire la fête avec vous !

En attendant, nous vous donnons rendez-vous en juillet sur la page facebook de la commune pour vous présenter les producteurs qui ont répondu présent : 1 jour/1 producteur.

Argentonnay soutient les producteurs locaux, alors retenez la date du 6 Août 2021.

PÔLE ÉCONOMIQUE

La commune d'Argentonnay souhaite apporter un soutien aux artisans, commerçants et agriculteurs de son territoire.

Pour la délégation du pôle économique ci-dessous un petit descriptif :

Un petit mot du responsable élu, Sébastien Lavillonnière :

« Je suis à la disposition de tous les artisans, commerçants et agriculteurs. Je les accueille, les écoute et les dirige vers le bon interlocuteur (Agglo-2b, CMA, Cci...) et les aide dans leur recherche de bâtiment. »

Les cyclos argentonnais sur « *La vallée de L'argenton* »

TOURISME

Depuis mai 2020, l'Agglo2b a commandé une étude (BL évolution) pour se doter d'un schéma cyclable. L'appel est national, issu du Plan Vélo instauré par le gouvernement et géré par le ministère de l'écologie.

L'entreprise BL-Évolution a effectuée sur notre territoire un diagnostic basé sur une analyse du terrain et de la pratique du vélo par les habitants. Les principaux enjeux du schéma est de répondre aux besoins de déplacement utilitaire du quotidien (domicile / travail, accès aux commerces/ services, aux loisirs.)

Après ce diagnostic, nous sommes actuellement dans l'élaboration de plusieurs scénarios d'aménagement de circuits cyclables. Pour l'argentonnais, ce sont les liaisons entre BRESSUIRE / Argentonnay et NLA / Argentonnay qui sont travaillées. Ainsi que les liaisons intercommunales. Tout en essayant de relier les lignes existantes comme les voies vertes, vélo route et vélo Francette. La dernière étape consistera au plan d'action avec les aménagements qui peuvent être réalisés sur 5 ans.

JEUNESSE

Le dispositif Argent de Poche

Argentonnay s'est inscrit encore cette année dans le dispositif national «Argent de Poche».

L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans, habitant dans la commune, la réalisation de chantiers rémunérés sur le territoire au sein des services municipaux et communautaires et encadrés par les agents communaux.

Huit jeunes peuvent postuler pour 7 demi-journées chacun entre le 12 et le 30 juillet : deux au services scolaires pour l'entretien , et le nettoyage des écoles et du matériel , six aux services techniques (deux pour l'entretien des espaces verts , deux pour une remise en état - entretien, nettoyage et peinture- sur des bâtiments rue du château , enfin deux pour nettoyage et peinture sur la main courante du terrain de foot d'honneur d'Argenton .

Chaque demi-journée est rémunérée 15€.Il s'agit de favoriser un premier contact avec l'emploi et les responsabilités.

Contacts: Maison de l'emploi du Bocage Bressuirais (05 49 81 19 20) ou ta mairie.

Pour plus de renseignements, contacter le référent jeunesse du territoire Argentonnais :

Centre Socio-Culturel - La Colporteuse
Rue René III Comté de Sanzay
05 49 65 22 53

www.lacolporteuse.net

Un Relais Information Jeunesse (RIJ) à Argentonnay pour les 11 à 30 ans !

L'Information Jeunesse répond aux principes de la charte pour l'information des jeunes qui définit l'information comme un droit fondamental pour tous les jeunes. Elle concerne les domaines suivants : enseignement, formation professionnelle et métiers, emploi, éducation permanente, société et vie pratique, loisirs, vacances, Europe, Etranger, sports.

L'espace Information Jeunesse installé à la Maison France Services de la commune d'Argentonnay a pour vocation de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie en leur fournissant des informations et des services utiles dans leur vie quotidienne.

Une référente jeunesse du Centre Socio-Culturel de l'association La Colporteuse vous y accueille gratuitement pour vous informer et vous accompagner sur tous les sujets qui vous intéressent. L'accueil du public est anonyme, avec ou sans rendez-vous. Un espace documentaire va être installé dans les mois à venir.

Chloé répond à toutes vos questions et vous oriente vers les organismes et dispositifs adaptés à votre situation. Vos demandes peuvent concerner les études et les métiers, l'emploi et les jobs, le logement, les informations juridiques, la santé, l'Europe et l'International, le montage de projets, le bénévolat et le volontariat, le numérique, les spectacles et loisirs…

Les professionnels du CSC qui vous accueillent s'adaptent à vos besoins. Ils travaillent en lien avec différents réseaux dans le domaine socio-éducatif, culturel et économique, et mettent à votre disposition l'ensemble de leurs ressources.

L'accueil est ouvert à la Maison France Services d'Argentonnay, le mardi de 9h à 13h.
Possibilité également de vous rendre au Château de Sanzay.

N'hésitez pas à venir au
4 place Léopold Bergeon - Argenton-les-Vallées - 79150 ARGENTONNAY

ou bien contactez Chloé BELOUIN
Tél : 06 72 51 85 76 ou mail : jeunesse.lacolporteuse@gmail.com

Une information à destination des jeunes

Micro-Projet jeunes : soutenir l'initiative des jeunes sur la commune

Un dispositif qui soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Le soutien apporté sur le plan pédagogique, technique et financier permet d'accompagner les jeunes dans l'émergence et la réalisation effective de leurs projets.

Après passage devant un jury, les projets peuvent bénéficier d'un appui financier aide de 1 000€ maximum par projet de la part de l'Agglomération.

> Tu as entre 11 et 30 ans et tu as besoin d'une information ?

> Tu souhaites être accompagné pour construire un projet ?

> Tu as envie de participer à une action sportive, culturelle ou ludique ?

> Tu souhaites partir à l'étranger pour travailler, faire un stage... ?

Le projet jeunes doit s'inscrire en dehors du temps et du cadre scolaire et doit faire l'objet d'une demande individuelle ou collective (avec statut associatif). Tu dois être acteur et porteur de ton projet et montrer ta motivation.

Le dépôt d'un dossier est gratuit

VIE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2021

NON A LA FERMETURE D'UNE CLASSE sur les classes Moutiers/La Chapelle !

Les communes déléguées de la Chapelle-Gaudin et de Moutiers sous Argenton connaîtront peut-être, à la rentrée de septembre 2021, une nouvelle répartition de leur effectif scolaire.

Nous avons actuellement 77 élèves inscrits et répartis sur les 2 écoles, à ce jour, les inscriptions prévues pour la prochaine rentrée, font apparaître une baisse de 7 élèves, d'où cette réorganisation prévue par l'Education nationale, en expliquant également, que depuis 2010, les effectifs sur ce regroupement sont en baisse tous les ans…

Lors du conseil d'école du samedi 20 mars, l'inspectrice de circonscription, présente à la réunion, a confirmé la fermeture d'une classe. Elle nous apprend également que nous n'étions plus en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) mais dans un dispositif dit d'école globalisée, lié à la création de la commune nouvelle d'Argentonnay en 2016.

Madame Armelle CASSIN, Maire d'Argentonnay, Madame Christine JAQUET, Adjointe aux affaires scolaires, Madame Catherine PIERROIS, Maire déléguée de Moutiers sous Argenton et Monsieur Sébastien LAVILLONNIERE, Maire délégué de la Chapelle-Gaudin avons participé à la réunion. Nous nous sommes opposés fortement à cette fermeture et avons adressé rapidement un courrier à Monsieur Arnaud LECLERC, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale des Deux-Sèvres. Madame La Maire s'est également entretenu oralement, à plusieurs reprises avec les services de l'inspection académique.

Nous avons rappelé qu'il a été investi sur les bâtiments communaux de ces 2 écoles, la somme de 170 000 €, pour travaux de rénovation, de réaménagement et d'entretien des locaux et achat de matériel informatique pour le plus grand confort des élèves, de l'équipe pédagogique et des agents des écoles. Nous avons aussi redit que le Groupe scolaire s'inscrit dans une zone rurale à revitaliser (ZRR). Ce critère nous offre la possibilité d'avoir moins d'élèves par classe, mais l'académie ne le prend pas en compte, nous le déplorons. Surtout que la fermeture d'une classe va à l'encontre de la requête de l'Etat, qui demande à revitaliser les petites communes rurales.

Nous sommes entièrement d'accord avec les parents d'élèves et nous ferons notre possible pour maintenir cette classe, même si la décision finale sera prise par l'Académie. Nous sommes dans l'attente à la suite de nos réflexions et notre argumentation de la décision de l'État.

L'équipe Municipale d'Argentonnay

Le tout petit coin des tous petits

Petits travaux de grande utilité dans les écoles tout au long de l'année !

Les agents communaux effectuent quelques travaux dans les écoles !

Pour garantir un meilleur accès aux toilettes de la cantine de Moutiers pour les tous petits de maternelle, il a été installé un WC adapté à leur tranche d'âge. Des étagères supplémentaires ont été posées en classe de CM. Des barres pour affichage, pour ne pas abîmer les murs fraîchement repeints, ont été rajoutées en classe de maternelle.

Tout est fait pour obtenir le meilleur accueil possible de tous les élèves d'Argentonnay dans nos écoles maternelles et primaires.

Nous avons fait un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Il vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique . Une aide de l'état est apportée à hauteur de 50 % du montant total de dépenses par la mairie d'Argentonnay. Après concertation et propositions des équipes pédagogiques des deux écoles, il a été retenu pour favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques :

- 1 pack classe mobile de 8 tablettes numériques à Moutiers La Chapelle plus un vidéo projecteur

- 5 pc portables, 2 tableaux blancs et 2 vidéo projecteurs pour le Chat Perché

Pour un total de 14 124 €.

TRANSPORT SCOLAIRE

RENTRÉE 2021/2022

1 - Les inscriptions

Les inscriptions s'ouvriront, sauf imprévus, le mardi 1er juin 2021 et se termineront :

Le 30 juin 2021 pour les inscriptions papier.

Le 15 juillet 2021 pour les inscriptions en ligne (https://tremascolaire.agglo2b.fr).

Les horaires des cars et les points d'arrêts sont disponibles sur ce même site (ci-dessus) pour les familles. Vous y avez également accès depuis votre compte sur le logiciel de transport.

Il est important que les familles respectent au maximum ces dates et de leur dire qu'au-delà, ils risquent de ne pas pouvoir bénéficier à la rentrée du transport scolaire.

Merci de privilégier et d'orienter les familles au maximum vers les inscriptions en ligne.

Les inscriptions papier sont à privilégier pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail ou n'étant pas à l'aise avec l'outil informatique. Vous pouvez les orienter, si possible, vers les Maisons France Services.

Modalités de paiement :

Privilégier le paiement en ligne par carte bancaire : paiement en 1 ou 3 fois possible.

Paiement en mairie dans le cadre de vos éventuelles régies de recettes ou facturation via le Trésor Public.

Les familles d'élèves en maternelle-primaire ne doivent pas venir payer les forfaits dans nos locaux à Bressuire.

Si prise en charge financière de la commune (minoration des forfaits) :

Transmettre au service Transport les délibérations prises pour mettre à jour le paramétrage sur le site d'inscription.

2 - La distribution des cartes de transport scolaire

Les cartes payées en ligne seront envoyées directement aux familles. Vous ne recevrez en mairie que les cartes non payées. Ainsi, vous devrez consulter le logiciel de transport pour connaître toutes les inscriptions.

Nous vous enverrons courant août un export excel de toutes les inscriptions qui vous concernent pour votre suivi et vos éventuels accompagnateurs.

3 - Les demandes d'arrêts

Les demandes doivent impérativement être transmises le plus possible en amont des inscriptions au service Transport.

Date limite de réception des demandes : 30 juin 2021 pour une mise en place à la rentrée.

Au-delà de la date, la création de l'arrêt ne pourra éventuellement se réaliser qu'après les vacances d'octobre.

NOTA - Abribus

Dans son jugement du 8/10/2012, le Conseil d'Etat a considéré que la compétence d'organisation des transports des communautés d'agglomération « *ne s'étend pas à la réalisation et à l'entretien des éléments de mobilier urbain que constituent les abribus, lesquels ne sont pas des équipements indispensables à l'exécution du service public de transport public* ».

Ainsi, la compétence d'installation des abribus, considérés comme mobilier urbain, relève de la compétence communale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Service Transport
Agglomération du Bocage Bressuirais
05 49 80 71 97 - trema@agglo2b.ff

ZOOM SUR : LES ÉCOLES

DES ACTIONS ET DES PROJETS MALGRÉ LA PANDÉMIE !

Groupe Moutiers-La Chapelle

L'équipe se mobilise pour engager les élèves dans des projets valorisants et motivants.

Toutes les classes bénéficient des interventions d'une musicienne du Conservatoire de Bressuire. Les élèves travaillent sur les chants du monde et les percussions corporelles. La séance finale sera filmée et transmise aux familles.

La classe de CM a participé au projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) sur le thème des imaginaires. Un auteur-illustrateur, est venu à la rencontre des élèves et a contribué à l'écriture d'un conte autour des rochers du domaine des Vaulx de Mauléon.

Cette année, les enseignantes ont lancé le « tournoi des aventuriers » entre les classes. Elles se lancent des défis à résoudre dans des domaines variés. En période 1, chaque classe a réalisé son blason et inventé un cri de guerre. En période 2, les élèves ont relevé des défis sportifs et un défi autour du thème de Noël. En période 3 et 4, les élèves ont relevé des défis scientifiques (créer une éruption volcanique, nettoyer de l'eau « sale », etc...).

Des plantations et des semis seront effectués dans les bacs potagers de chaque école, afin de sensibiliser les élèves à la biodiversité et à l'écologie. En fonction de leur âge, les élèves seront responsabilisés quant à l'entretien et aux soins à apporter aux différents plants.

En fin d'année scolaire, les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié de quelques séances de natation au centre aquatique de Bressuire.

CONTACTS

- La Chapelle Gaudin: **05 49 96 49 46**
  ce.0790505V@ac-poitiers.fr
- Moutiers sous Argenton: **05 49 65 75 75**
  ce.0790145D@ac-poitiers.fr

Ecole du Chat Perché

Des contes et des châteaux forts au Chat Perché

Cette année scolaire a permis l'aboutissement d'un projet sur les contes. Les élèves ont bénéficié des interventions d'une conteuse et d'une musicienne du Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais. Ce projet avait débuté en janvier 2020 avec des échanges sur les contes avec les résidents de l'EPHAD, interrompu en raison du confinement, il a repris en novembre.

Lors des séances et grâce à un travail littéraire en amont, les élèves ont détourné des contes traditionnels pour produire un recueil intitulé « le Petit François ». Ainsi, « Barbe Magique », « Roule-Poulette », « la Fable de Boucle d'Or » et « L'anniversaire des 3 petits cochons » ont été créés par les différentes classes. Puis les élèves, racontant ces histoires, ont été enregistrés. Parallèlement, des chants ont été créés afin d'illustrer ces histoires. Ne pouvant, en raison du contexte sanitaire, présenter ce travail à leurs parents lors d'un spectacle vivant, un livre audio numérique a été crée et diffusé aux familles.

Cette année également un travail collectif autour des Châteaux et du Moyen-âge est proposé aux élèves pour permettre de faire découvrir le patrimoine architectural (de la commune et des environs) et l'histoire locale.

Enfin l'école a été retenue pour la labellisation « Genération 2024 », un projet autour de l'olympisme avec pour objectifs de développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, de participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques, d'accueillir des sportifs de haut niveau et d'ouvrir les équipements sportifs des établissements.

CONTACT : 05 49 65 72 44 - ce.0790621W@ac-poitiers.fr

Ecole Sainte Marie d'Argentonnay

«Tisser des liens : le lien à soi et le lien aux autres »

ACTIONS PEDAGOGIQUES

« Au fil des ARTS », un projet sur 3 ans: il a débuté en 2019-2020 sur le thème des arts visuels, il se poursuit en 2020-2021 avec les arts du langage et il se terminera en 2021-2022 avec les arts du mouvement et de la scène.

Un projet artistique commun à toute l'école : amener le jardin dans les classes et sur les cours de récréation.

La mission « agent de cour » : de la GS au CM2, à tour de rôle, les élèves enfilent leur gilet orange, gèrent les conflits sur la cour de récréation, tâtonnent pour trouver les meilleures solutions, sous la houlette des enseignantes.

ACTIONS CULTURELLES…

En collaboration avec le conservatoire de musique du Bocage Bressuirais, chaque vendredi, les élèves retrouvent le professeur. Nous pratiquons le chant, nous travaillons l'écoute et la posture…une pause musicale très attendue !

« En route vers le Sahara », 30e édition du rallye des Gazelles avec un intervenant : nous allons découvrir fin mars la vie au Maroc, dans les villes, les montagnes et le désert, ainsi qu'un un court métrage des entraînements avant la traversée de fin avril et la cause caritative qui motive son action.

…ET SPORTIVES en suspens : baby gym pour la maternelle, gymnastique (avec le CD GYM 79) pour le cycle 2, handball (club handball bressuirais) pour le cycle 3.

CONTACT : 05 49 65 93 58
3ecolesaintemarie@gmail.com

Collège Blaise Pascal

De traditionnelles cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD du Lac

Malgré toutes les contraintes, les élèves du Collège Blaise Pascal continuent à travailler des projets où la créativité et la bienveillance sont des moteurs centraux.

Nos élèves ont été très sensibles aux conditions de vie imposées à nos aînés.

Les classes de sixième se rendaient régulièrement à l'EHPAD pour des temps de lectures partagées, entre autre, ce qui n'est plus possible depuis un an.

Ils ont souhaité maintenir un lien au moment des fêtes de Noël: Alors que nos aînées découvraient les rencontres en visio, nos jeunes ont découvert, redécouvert, la traditionnelle carte de vœux. A la veille des vacances de Noël, ils ont profité de cet après midi festif pour les confectionner.

Pour cette génération du tout numérique où la carte de vœux écrite à la main et envoyée par voie postale semble ringarde et dépassée c'est finalement avec plaisir que nos élèves de 6èmes se sont prêtés à l'exercice à destination des résidents de l'EHPAD du Lac les plus isolés.

Des mots d'enfants, des photos, des décorations de Noël pour apporter un peu de lien et de présence humaine auprès des seniors. La crise sanitaire et l'isolement qu'elle induit a rendu ces courriers encore bien plus précieux.

Les élèves ont pris un réel plaisir à préparer ces cartes. D'une part, parce qu'ils connaissaient le nom du résident auquel elle était destinée, d'autre part, parce qu'ils ont laissé libre cours à leur créativité. Au plaisir de l'écrire, de l'envoyer c'est ajouter celui de la personnaliser.

Notre collège souhaite s'engager dans des actions solidaires sur le territoire; ce sont des valeurs fondamentales qui doivent être transmises aussi par l'Ecole.

CONTACT : 05 49 65 70 54 ou
ce.0790003z@ac-poitiers.fr

Collège saint Joseph :

L'équipe a souhaité articuler leurs enseignements autour du projet de création d'une comédie musicale et notamment lors des séances d'enseignement complémentaires où l'élèves choisit de participer à un atelier parmi neuf propositions (théâtre, danse, astronomie, arts plastiques, développement durable, architecture, chorale...).

Ce projet est l'occasion de poursuivre la dynamique structurant notre projet éducatif pour vivre une scolarité porteuse de sens, à savoir, créer, bâtir en coopération avec ses camarades, oser faire, oser se lancer dans le respect de chacun. Malheureusement, le contexte sanitaire, nous a obligé à revoir ce projet, qui ne pourra aboutir pour cette année scolaire et fera l'objet d'un prolongement lors de la rentrée prochaine.

Malgré cela, le collège a continué de proposer aux élèves de faire vivre le projet d'établissement avec la participation à des concours tels que le « Prix de la mémoire et du civisme », l'intervention d'une troupe de théâtre avec pour thématique une réflexion sur les droits de l'Homme et de la démocratie ou bien la course solidaire au profit de l'association ELA.

CONTACT : 05 49 65 71 89
ce.0790060L@ac-poitiers.fr

MFR d'Argentonnay

La MFR d'Argentonnay propose des formations en stage ou en apprentissage de la 4ème au CAP.

Nos projets et nos engagements année scolaire 2020/2021

Projets pédagogiques

Notre principe : Une pédagogie qui crée un lien étroit entre la formation et l'expérience en milieu socioprofessionnel avec de nombreuses périodes en entreprise.

Quelques exemples de projets pédagogiques : la collecte de produits alimentaires pour les restos du cœur, atelier théâtre en partenariat avec l'IME, animation auprès des enfants, rencontres intergénérationnelles…

Projet éducatif

Nos principes éducatifs reposent sur des valeurs humaines et privilégient le vivre ensemble et la citoyenneté

Travaux pour améliorer le confort des élèves

Construction d'un foyer, installation d'un self, réhabilitation de la cour, installation de la Wifi dans tout l'établissement, achat de mobilier de classes, de tablettes...

Etablissement de qualité avec obtention de labels et certifications

Obtention de la qualité des actions concourant au développement des compétences pour les formations par apprentissage (QUALIOPI).

Label Région Nouvelle Aquitaine pour les formations par apprentissage.

Etablissement reconnu par le CRFH comme structure handi-accueillante.

Nos projets et nos engagements année scolaire 2021/2022

Projets pédagogiques et éducatifs

En cours d'élaboration avec de nouveaux partenaires en intégrant des thématiques liées à l'environnement, la mobilité, la solidarité…

Obtention de labels et certifications

En cours, label RSO 26 000 MFR (responsabilité sociétale des organisations)

Achat en circuit court

Intégration dans le dispositif ERASMUS avec possibilité de 2 semaines de stage en Grèce.

CONTACT : 05 49 65 70 70
mfr.argentonlesvallees@mfr.asso.fr

ANIMATIONS ESTIVALES (ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES

LES 3A : ASSOCIATION D'ANIMATION DE L'ARGENTONNAIS

Les balades du jeudi soir en été

A 19h30 les animateurs vous proposent chaque jeudi une visite guidée gratuite dans la cité de Philippe de Commynes sous des angles divers selon les choix du guide :

- Les richesses du patrimoine
- Relief, géologie et bâti
- Argenton au Moyen Age
- Lecture de paysages naturels
- Urbanisme selon les époques

Cette animation se termine par un temps convivial offert par la municipalité.

Dates retenues : 1er, 8, 15, 22 et 29 juillet puis 5, 12, 19 et 26 août.

Départ : place Bergeon devant la mairie

Une visite estivale à Argenton-les-Vallées

organisé par la municipalité le mardi 27 juillet à 18h en collaboration avec l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais.

Une déambulation contée, costumée et musicale vous transportera à travers les vieilles rues du centre bourg médiéval. On y évoquera tout au long le passé argentonnais. La balade se terminera dans le château de Philippe de Commynes, chroniqueur célèbre du XVIème siècle et seigneur d'Argenton.

La municipalité, partenaire de la visite avec les 3A, vous offrira un moment convivial à la fin de l'animation.

Départ : Mairie d'Argentonnay. Gratuit, sur inscription.

Des randonnées accompagnées

- Séjour à Belle Ile du 7 au 12 juin
  Tél. 06 52 68 85 57
- La Butte des Tonnelles à St Varent
  Le 13 juin - Tél. 06 75 74 31 92
- Journée à Noyant La Gravoyère
  Le 12 septembre - Tél. 06 52 68 85 57
- Journée départementale à Beauvoir sur Niort le 3 Octobre
  Tél. 05 49 96 11 75
- Terre de Vignoble à Bouillé St Paul
  Le 10 octobre - Tél. 06 83 33 21 20
- Les Deux Rivières à Soulbrois
  Le 14 novembre - Tél. 06 88 90 73 68
- Circuit des 3 parcs à Cholet
  Le 12 décembre
  Tél. 06 48 56 79 45

Des cuves de tanneurs dans la rue bien nommée des tanneries

Jouez à Déambul' Photos

L'association les 3A, le centre socio culturel La Colporteuse et la Mairie vous proposent un jeu de découverte du bourg d'Argenton les vallées. Il s'agit de découvrir des lieux insolites et caractéristiques du centre bourg à l'aide d'un plan et de photos.

Retrait du jeu à la mairie, à France Services, à la bibliothèque, au château de Sanzay, à Carrefour Contact, la boulangerie des Vallées et au camping.

LA COLPORTEUSE - PROGRAMMATION ESTIVALE

JUIN		
Mercredi 2 à 15h	Village en bullant : la caravane des Colporteurs sera sur la place. En association avec la ludotèque itinérante	La Chapelle GAUDIN
Vendredi 4 à 14h	Porte ouverte du jardin : plantation des annuelles	Jardin des cabanes
Vendredi 11 à 19h	La Guinchouette : ouverture du bar associatif	Château de Sanzay
Samedi 19 à 10h	Visite du château de Sanzay et de l'association la Colporteuse + jeu des Colporteurs. Possibilité de pique niquer sur place	Château de Sanzay

JUILLET		
Vendredi 2 à 14h	Porte ouverte du jardin : traitements naturels	Jardin des cabanes
Vendredi 9	La Guinchouette : ouverture du bar associatif	Château de Sanzay
Samedi 17 à 10h	Visite du château de Sanzay et de l'association la Colporteuse + jeu des Colporteurs. Possibilité de pique niquer sur place	Château de Sanzay
Samedi 17 au samedi 24	L'argent fait le Bonheur	Château de Sanzay

AOÛT		
Vendredi 6 à 14h	Porte ouverte du jardin : les différents types de paillage	Jardin des cabanes
Vendredi 28 à 19h	La Guinchouille: concert, DJ set et pizza au feu de bois	Château de Sanzay

SEPTEMBRE		
Vendredi 3 à 14h	Porte ouverte du jardin : bouture des petits fruits	Jardin des cabanes
Samedi 11 de 14h à 16h	Portes Ouvertes au Rucher École des colporteurs	Château de Sanzay
Samedi 18 et dimanche 19 à 9h30	LE GRAND WEEK-END: porte ouverte, ateliers, chantier, ...	Château de Sanzay

D'ÊTRE REPORTÉS OU ANNULÉS EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE)

LE CHÂTEAU DE L'EBAUPINAY

Une forteresse du XVe siècle sauvée par des milliers de personnes dans le monde.

Ce château médiéval érigé au XVe siècle à la fin de la guerre de cent ans. Classé monument historique en 1898, son architecture mélange l'imposante forteresse médiévale aux ravissants châteaux de la Loire nous proposant une visite exceptionnelle à taille humaine.

Modèle par excellence de forteresse défensive en apparence, l'intérieur, lui, offrait le confort maximum au seigneur et à sa famille. Un château qui illustre la transition qui s'opère entre le style médiéval et la Renaissance qui s'annonce.

Après 250 ans d'habitation et plus de 200 ans d'abandon, le château renaît en 2018 avec le rachat collectif initié par la start-up leader du financement pour le patrimoine : Dartagnans. Ce rachat a rassemblé plus de 11 000 personnes de 95 pays différents. Une nouvelle aventure commence alors, se basant sur des bénévoles et des passionnés qui ont pour objectif de redonner à ce château ses lettres de noblesse. Après 2 ans de travaux, l'accès à l'intérieur de la bâtisse et la vue imprenable du haut des remparts vous attendent, rejoignez l'aventure.

Le projet ici se construit autour de 2 axes importants : la reconstruction totale du château fort de l'Ebaupinay et l'animation du site. La volonté est de faire du domaine un grand chantier médiéval tel qu'il aurait pu exister il y a 500 ans. Le but est de plonger les visiteurs dans l'atmosphère du Moyen-Age et de partir à la découverte de l'histoire et des savoir- faire ancestraux.

Seul, en famille ou entre amis laissez-vous transporter dans l'atmosphère du Moyen Age. Partez à la rencontre des chevaliers de l'Ebaupinay. De la guerre de Cents-Ans jusqu'aux Guerres de Vendée, laissez-vous conter la riche histoire de cette forteresse médiévale qui renaît de ses cendres. Voué à l'abandon depuis la Révolution française, le château fort de l'Ebaupinay connaît un nouveau souffle, venez participez à cette nouvelle page de l'histoire !

OUVERT DU 16 JUIN AU 7 NOVEMBRE 2021

Visites libres :

Du mercredi au dimanche de 10h à 18h *(dernière entrée 17h30)*

Visites guidées :

Du vendredi au dimanche à 11h et 15h *(Juin, Juillet et Août 2021)*
Le samedi et dimanche à 11h et 15h *(de septembre au 7 novembre 2021)*

DÉJEUNER SPECTACLE : Venez faire ripaille en notre compagnie autour de déjeuners spectacles interactifs tous les week-end de Juillet et Août
(Tarifs et réservation sur dartagan.fr)

ÉVÉNEMENTS VARIÉS : marché médiévaux, tournois de chevalerie, dîner à thème, journées du patrimoine... tenez vous informé des événements tout au long de l'année sur **www.ebaupinay.com**

LES AMIS DU CHÂTEAU D'ARGENTON

Le château d'Argenton, un site exceptionnel, véritable bouffée d'oxygène au cœur d'Argenton : n'hésitez pas à venir vous y promener !

L'association a pour objet la sauvegarde et la connaissance du patrimoine ainsi que l'organisation d'animations sur le site.

Ce site des ruines de la forteresse médiévale surplombe toute la vallée et offre un magnifique panorama. Le parc du château est ouvert :

- Tous les dimanches et jours fériés de l'année
- Tous les jours en juillet et août de 10h à 19h

Pour profiter d'une visite commentée par un bénévole de l'association, rendez-vous devant les grilles du parc Marie et Jacques Charrier, place Philippe de Commynes :

- Les 1ers et 3èmes dimanches en mai, juin, septembre et octobre à 15h.

- les jeudis à 10h et dimanches à 15h au mois de juillet et août.

Vous découvrirez dans la Chapelle St Georges la peinture murale classée datant du XIème siècle et représentant le Christ en majesté, la perle du château, ainsi que la partie XVème, ajoutée lors du passage de Philippe de Commynes (3€ pour les plus de 16 ans). Des visites en dehors de ces créneaux sont possibles en fonction des disponibilités des bénévoles.

Les bénévoles s'activent les mardis matin et quelques samedis matin pour rendre visible ce que la végétation avait envahi, de nouveaux espaces et les entretenir. Le bénévolat de tous ces adhérents a permis au parc du château son embellissement.

Les animations prévues sont pour l'instant suspendues, en attente d'autorisations.

Si vous souhaitez rejoindre l'association en tant que bénévole ou adhérer (5€ l'adhésion), utilisez la boite mail de l'association :

amischateau.argenton@laposte.net

Détail de la fresque du château de Phillipe De Commynes, patrimoine communal

LE FRELON ASIATIQUE Espèce exotique envahissante

Origine du frelon asiatique (Vespa velutina)

Le Frelon Asiatique aurait été introduit en France dans des poteries importées de Chine par un horticulteur du Lot-et-Garonne. Les premiers individus auraient été observés en 2004.

En 2017, elle est observée sur quasiment tout le territoire français.

Plus localement, le Frelon Asiatique est présent sur l'ensemble de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Caractéristique

Les adultes sont brun noir et apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid.

Il possède un thorax entièrement brun noir velouté et des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4e segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité.

Mesurant environ 3 cm de long, il est un peu plus petit que son cousin le Frelon Européen. La différence est particulièrement nette chez les reines, dont la taille atteint 3,2 cm maximum.

Le Frelon Européen, quant à lui, fait partie intégrante des espèces de notre bocage et joue un rôle important dans l'équilibre des chaines alimentaires. C'est pourquoi il est important de bien faire la différence entre ces 2 espèces.

Impact

Prédateur d'insectes pour nourrir ses larves, le Frelon asiatique cause de lourdes pertes dans les colonies d'abeilles domestiques (Apis mellifera) dont il capture les butineuses à la sortie de la ruche.

Il est également prédateur de nombreux autres insectes indigènes, principalement hyménoptères et diptères.

Gestion

La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible et jusqu'à mi-novembre, à la tombée de la nuit ou au lever du jour, par injection d'insecticide puis brûlage du nid (pour éviter d'intoxiquer les oiseaux qui viendraient consommer les cadavres).

L'intervention peut s'avérer dangereuse. C'est pourquoi il est fortement recommandé de faire intervenir un organisme spécialisé tel que la FREDON79.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de piège sélectif vis-à-vis du Frelon Asiatique. L'utilisation de pièges classiques est donc susceptible d'impacter fortement d'autres populations d'insectes.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais adhère annuellement à la FREDON 79 pour permettre aux habitants d'obtenir des tarifs préférentiels sur les interventions. Pour connaître les tarifs d'intervention, renseignez-vous dans votre mairie.

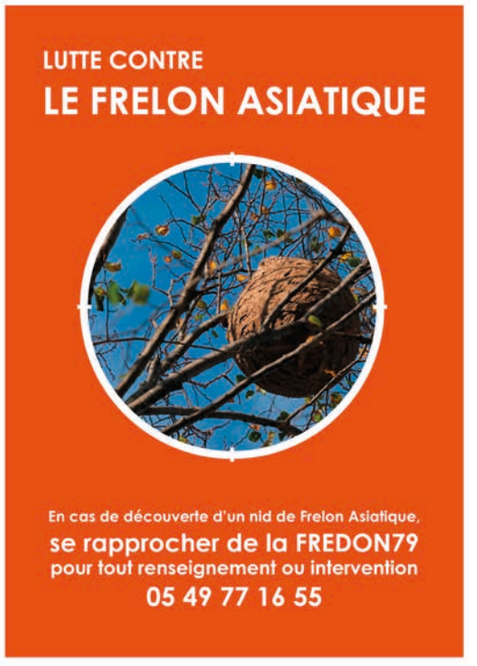

EN CAS DE DECOUVERTE DE NID DE FRELON ASIATIQUE, MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LA FREDON 79

AU 05 49 77 16 55

LAC D'HAUTIBUS

Pour rendre la balade autour du lac plus agréable, la municipalité a entrepris l'entretien des berges et la coupe des arbres morts autour du lac d'Hautibus. Certains bois morts seront laissés, pour permettre à la biodiversité de se développer grâce aux nichoirs à insectes.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

A partir du 1er mai, l'éclairage public d'Argentonnay sera coupé et ce, jusqu'au 15 septembre.

En effet, nous sommes à l'heure d'été et il fait, en cette saison, jour tard.

Cela permet la réalisation d'économies budgétaires (en effet, en éteignant 5 à 7 h par nuit, on peut réaliser jusqu'à 50 % d'économie d'énergie sur la facture d'électricité), de limiter la consommation d'énergie et de protéger la biodiversité.

BRÈVES...

LE CCAS

Distribution de colis pour nos aînés

Le CCAS et la commune d'Argentonnay ont eu le plaisir jeudi 22 avril d'offrir aux argentonnaysiens de 80 ans et plus un colis gourmand constitué uniquement de produits locaux (une terrine de l'EARL Jean Noël Godet, un fromage du GAEC Dessevre - Bonifait, un pot de miel de Jean-Pierre Beauneveu ainsi qu'une pâtisserie faite par le restaurant « Le lac »).

Les bénéficiaires sont venus tout au long de la journée ; une occasion pour échanger avec les bénévoles du CCAS qui tôt le matin avaient préparé les colis. La distribution s'est faite dans le respect des gestes barrières et en toute convivialité. Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer les bénévoles et les élus sont allés leur apporter leurs colis à leur domicile.

Nous souhaitons à tous une bonne dégustation... en attendant les jours meilleurs où le CCAS pourra à nouveau organiser des actions plus collectives.

L'action solidaire du CCAS s'est poursuivie également le lundi 27 avril à l'EPAHD « Le Lac » avec cette fois une distribution d'eau de toilette pour les résidents, habitants d'Argentonnay.

Un moment à chaque fois de lien, de rencontre et de dialogue avec nos anciens.

ÉLECTIONS REGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Elles se dérouleront les **20 et 27 juin 2021**.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote:

- Argenton les Vallées: Salle de tennis
- Boësse: Salle de réunion + cantine
- Sanzay: Salle des fêtes
- Le Breuil sous Argenton: Mairie
- La Chapelle Gaudin: salle du cercle
- La Coudre: Salle des fêtes
- Moutiers sous Argenton: Salle de réunion
- Ulcot: Salle des fêtes

Info pratique : les cartes électorales pour Argenton les Vallées ne seront pas rééditées cette année, par rapport au changement d'adresse du bureau de vote.

RÉNOVATION DU PETIT PATRIMOINE BÂTI

La commune d'Argentonnay a pu bénéficier de l'aide du département, dans le cadre des "mille chantiers pour nos artisans" visant à soutenir l'économe locale. La rénovation par l'entreprise Gaboreau du toit du vieux lavoir dans le bas-bourg d'Argenton est terminée.

FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique par Deux-Sèvres-Numérique, des travaux sont en cours pour l'arrivée de la fibre sur Argenton Les Vallées. Planning actuel fourni par Deux-Sèvres-Numérique (sous réserve de modifications) :

- Fin 2021: la 1ère phase sera finie. Seule la zone d'activité des plaines bénéficiera de la fibre.
- Prévu 2022-2025 : Déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire.

https://www.deux-sevres-numerique.fr/

CONNAISSEZ-VOUS FRANCE SERVICES ?

C'est un guichet unique qui permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics, avec des personnes formées et disponibles pour vous aider à effectuer vos démarches du quotidien.

France Services d'Argentonnay regroupe une dizaine de partenaires nationaux (CAF, pôle emploi, CPAM...) mais il s'agit aussi d'un lieu de vie qui propose une offre nouvelle de services culturels ou associatifs grâce notamment à la présence de l'association Familles Rurales ou encore du centre socio-culturel « La Colporteuse ».

Chaque particulier peut :

- obtenir une information de 1er niveau et être orienté vers le bon interlocuteur
- utiliser l'outil informatique en libre accès
- être mis en relation avec l'organisme partenaire
- être accompagné dans ses démarches administratives

Espace ouvert *(sous protocole sanitaire en vigueur)* : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h *(N.B: pas d'accueil le mercredi après-midi)*

En cette période de crise sanitaire, il est préférable de prendre rendez-vous au **05 86 30 50 57** ou **france.services@argentonnay.fr**

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La rentrée se prépare. Envie de jouer de la musique ? C'est possible grâce au Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais.

Sur ses 6 sites du Bocage (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant sur Sèvre, Nueil-Les-Aubiers), le Conservatoire de musique propose, à travers des pédagogies innovantes, l'apprentissage de plus d'une trentaine d'instruments et jouer ensemble dans les orchestres, chorales, batucada... quel que soit son âge. Avec même des formules pour les plus jeunes : « babillages et bulles de son » (pour les bébés), jardin musical (pour les maternelles)...

INFOS PRATIQUES

RDV sur nos Portes Ouvertes Virtuelles et téléchargez la plaquette de présentation sur **www.conservatoire.agglo2b.fr**

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 seront ouvertes à partir du 1er juin.

CONTACT

Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais
V1 boulevard Nérisson à Bressuire
05 49 65 34 63 - conservatoire@agglo2b.fr
www.conservatoire.agglo2b.fr

« UN HIVER EN ARGENTONNAY »

Concours de photographies à thème organisé par la commune. Bravo aux 30 participants et aux 8 lauréats !

Remercions les enfants du Club Argentonnay qui ont participé au concours photo pour leur cliché original ! Le jury leur décerne une mention spéciale.

De gauche à droite et de haut en bas : BASHER Daphnée, TIPPETT Simon, DAGUZE Kelly, Mélanie Paul-Hazard, FONTENY Aloïs, DEROSE Veronique, Mimi JOLLY et HARHREAVES Will.

11, place Léopold Bergeon – Argenton Les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tél : 05 49 65 70 22
accueil@argentonnay.fr
https://www.facebook.com/argentonnay

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h
FERMÉ le mercredi après-midi

La Mairie et France SERVICES sont à votre service et peuvent vous aider dans toutes vos démarches administratives : Carte d'identité, Permis de conduire, Carte grise, Aide pour la CAF, Aide pour une assistante sociale, Déclaration pôle emploi, chèques-CESU, impôts...

PUBLICATION QUADRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE D'ARGENTONNAY

Directrice de la publication : Armelle CASSIN,
Responsable de la communication : Gwenn LE GROS

Remerciements : à Aurélie CORNUAULT, secrétaire à la communication, ainsi qu'à l'ensemble des opérationnels mis à contribution, élus et agents pour leur participation, implication et leurs aides précieuses.

Création et impression : L'Impression créative

Ne pas jeter sur la voie publique- papier recyclable, encre végétale